

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 23 10 88, tél. adm. et publ. (039) 23 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50. 3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.— 1 an Fr. 50.— LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



L'OPINION DE MAX WEBER

### Le commerce extérieur de la Suisse en 1970

Les chiffres concernant le commerce extérieur suisse en 1970 viennent d'être publiés; ils montrent que l'expansion est en baisse, en tout cas du côté des exportations. Les importations ont augmenté de 23%, contre 17% en 1969. Les prix des marchandises importées ont considérablement augmenté: environ 10% selon les chiffres provisoires de l'indice des

prix, de sorte que, quantitativement, les importations n'ont augmenté que de 10%, soit un peu moins que l'année précédente, alors que les prix étaient encore plus stables. L'augmentation des exportations a été de 10,7%, avec un renchérissement de 5%, de sorte que l'augmentation réelle n'est que de 5%. Depuis 1965, les prix à l'importation

ont augmenté de 25%, ceux à l'exportation de 38%. Cette différence est due à la structure tout à fait différente de nos échanges. En fait, on pourrait se réjouir de ce que notre pays peut vendre ses produits plus cher qu'il ne doit payer ses importations. Mais, d'un autre côté, cela montre que notre industrie aurait mal digéré une réévaluation du franc.

#### LES EXPORTATIONS DE MACHINES: 35% DU TOTAL

Les importations et les exportations se placent sous le signe d'une politique des investissements. Les importations de biens d'investissement ont augmenté de 35%. Il s'agit, en particulier, de machines et d'appareils. C'est une conséquence, entre autres, du manque de travailleurs, qui améliorera les capacités de production de notre industrie. Les matières premières et les produits semi-finis, qui constituent presque la moitié de la valeur des importations, présentent un accroissement de 23%, les automobiles 25% (nos routes peuvent-elles avaler tout cela?)

En ce qui concerne les exportations, les biens d'investissement se situent également au premier rang. C'est sur les machines que se cristallise l'accroissement le plus important (+ 668 millions de francs). Les biens d'exportation les plus importants sont:

	Export. 1970 en millions	Augm. par rapport à 1969 en pour-cent
Machines non électriques	5174	12
Machines électriques	1394	10
Instruments, appareils	1065	17
Montres	2629	6
Produits chimiques	4677	10
Textiles	1950	7
Produits alimentaires	1331	19

(Suite en dernière page.)

### Signature d'un important traité



A Washington, à Moscou et à Londres, les USA, l'URSS et la Grande-Bretagne ont signé hier le traité interdisant de déposer au fond des mers et des océans des armes atomiques et d'autres armes de destruction massive. Notre photo montre M. Gromyko, à gauche, signant le traité au côté de l'ambassadeur des USA à Moscou. Rappelons que la Suisse est également signataire du traité.

## Les députés bernois favorables à la coordination scolaire

Après un long débat, le Grand Conseil bernois a accepté jeudi matin par

108 voix contre 18 d'entrer en matière sur le projet de loi visant à adapter la loi sur l'école primaire et la loi sur les écoles moyennes à la coordination scolaire sur le plan suisse.

### Après la votation sur Cointtrin Précisions demandées

A la suite de la votation genevoise sur les 48 millions de l'aéroport de Cointtrin, le Parti socialiste de Meyrin-Cointtrin a publié le communiqué suivant:

Selon les derniers résultats dont la chancellerie a donné connaissance, le nombre des bulletins nuls s'élève à 2333, soit plus de 3% des votants.

Alors que d'habitude le nombre des bulletins nuls ne dépasse que très rarement 1%, il faut s'étonner du nombre considérable de bulletins annulés dans le vote relatif à l'aéroport de Cointtrin.

Quels que soient les motifs d'annulation, il s'avère que la précipitation du Conseil d'Etat qui a tenu à grouper des votations fédérale et cantonales, a contribué à la confusion qui est cause de cette annulation massive de bulletins.

Le Parti socialiste de Meyrin-Cointtrin espère qu'une réponse claire et précise sera fournie rapidement aux questions que l'opinion publique se pose à la suite de l'annulation de ces 2333 bulletins.

Le projet, qui a subi de nombreuses modifications après la première lecture en septembre dernier, prévoit principalement le transfert du début de l'année scolaire du printemps à l'automne. La durée de l'enseignement annuel est fixée également pour les écoles primaires à 38 semaines. Selon les nouvelles dispositions, le début de l'année scolaire est fixé au 1<sup>er</sup> octobre, les communes pouvant, dans des cas particuliers, avancer cette date jusqu'au 15 août. L'adaptation à la nouvelle législation interviendra pendant l'année scolaire 1973-1974 et non 1972-1973 comme prévu initialement.

Au cours du débat d'entrée en matière, tous les partis se sont prononcés pour son acceptation. Il a malgré tout été affirmé qu'il ne s'agissait que d'adaptations extérieures et non de réformes internes. Il y a cependant eu une proposition de non-entrée en matière, plusieurs députés instituteurs se prononçant contre le projet. La discussion de détail débutera lundi prochain. On sait que le Grand Conseil vaudois s'occupera, la semaine prochaine, du même problème.

## A PROPOS...

Je lis dans «The crazy ape», d'Albert Szent-Györgyi, Prix Nobel de chimie 1937:

«A l'observateur superficiel, il pourrait sembler que, du point de vue militaire, le monde se divise essentiellement en deux grandes armées, celles des deux Super-Grands, les Etats-Unis d'un côté, l'Union soviétique de l'autre, arc-boutés l'un contre l'autre et se faisant équilibre. La vérité est différente. La vérité est que ces deux grandes armées sont les alliés les plus fidèles («sweetest»: tendres), car sans l'armée soviétique, nous n'aurions que faire de la nôtre, et vice versa, et le fruit du travail accompli par les citoyens de ces deux pays n'irait pas se perdre dans les caisses de leur département respectif de la Défense. Ainsi donc, ces deux grandes armées travaillent la main dans la main, agitant la terreur et la haine l'une à la face de l'autre pour éviter que la paix n'éclate. Toutes deux sont très braves et n'ont peur que d'une chose: la paix, car elle les rendrait inutiles. C'est pourquoi elles luttent contre la paix de toutes leurs forces. Elles ne dominent pas seulement leur gouvernement respectif, mais grâce à leur influence sur la presse, elles dominent et dirigent l'opinion de leurs peuples, mêlant patriotisme

et militarisme, faisant paraître toute mise en question des entreprises, militaires, quelles qu'elles soient, comme un acte de trahison et faisant équivaloir l'amour de la patrie au fait de voter des crédits énormes pour ces mêmes entreprises.»

Dieu merci, nous n'avons rien de tel en Suisse... Mais Szent-Györgyi poursuit encore:

«Nous (les USA) avons pris part à la Seconde Guerre mondiale pour éliminer le militarisme. Nous avons éliminé le militarisme japonais, et maintenant, nous travaillons à le restaurer. Nous faisons pression sur le Japon pour qu'il augmente son budget militaire, et en échange, nous lui cédon Okinawa et nous lui faisons des concessions économiques. Les miracles économiques japonais et allemand montrent à quels résultats on peut arriver quand une économie n'est pas éradiquée par son budget militaire. Au contraire, nos propres difficultés soulignent la vérité opposée. Le Japon, qui n'a plus d'armée et a renoncé expressément à la guerre comme instrument politique, est le pays qui est le plus en sécurité, pour autant qu'il soit possible de parler de sécurité pour qui que ce soit dans le monde d'aujourd'hui.»

Qu'en pensez-vous?

Jeanlouis CORNUZ.

# PANORAMA DE LA JOURNÉE EN SUISSE

## ON LUTTERA UN PEU MIEUX CONTRE LE BRUIT DES AVIONS

Le Conseil fédéral vient de proposer aux Chambres fédérales d'apporter une série de modifications à notre loi sur la navigation aérienne. Il s'agit notamment d'interdire dans l'espace aérien suisse les vols civils à vitesse supersonique. En outre, le projet de loi prévoit de créer dans les régions avoisinant les aéroports publics des zones de bruit dans lesquelles des bâtiments ne sauraient être utilisés ou construits que dans la mesure ou leur exécution ou leur affectation sont compatibles avec les inconvénients résultant du bruit des avions. Si les prétentions des propriétaires fonciers à des indemnités sont contestées, la procédure d'estimation selon le droit fédéral sur l'expropriation est applicable. Un «certificat de bruit pour aéronef» est introduit dans la législation actuelle, il renseignera sur le bruit provoqué par tout aéronef à moteur.

Par ailleurs, le projet prévoit que la compétence d'ordonner des mesures préventives de police contre d'éventuels attentats sur des aéronefs civils sera déléguée aux commandants des polices cantonales, ce qui permettra de remédier aux incertitudes qui ont régné jusqu'à ce jour dans ce domaine.

## ROUTES NATIONALES: 93 KILOMÈTRES DE PLUS

Si les conditions de construction sont favorables, et si aucune difficulté prévisible ne se présente, 93 km. de routes nationales pourront être ouvertes au trafic dans le courant de l'année

1971. En ce qui concerne la Suisse romande, est prévue l'ouverture du tronçon Chexbres—Blonay (9,5 km.) de la route nationale N° 9, et celle du tronçon Corpataux—Guin (16,9 km.) de la route nationale N° 12.

## SUBVENTIONNEMENT A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Le conseiller national Schmidt (soc., AG) avait demandé au Conseil fédéral si, pour le calcul des subventions fédérales à la construction de logements, il ne faudrait pas tenir compte d'un taux de renchérissement prévisible dans l'établissement des devis et l'indice du coût de la construction au moment de l'achèvement des travaux, mais non lors de la présentation de la demande. Le Bureau fédéral pour la construction de logements peut prendre en considération de tels dépassements dans le décompte, si des circonstances particulières l'exigent, a répondu le gouvernement.

## SERVICE COMPRIS OU NON ?

Dans une petite question, le conseiller national Muller (soc., BE) avait invité le Conseil fédéral à élucider les problèmes suscités par la perception non uniforme du service dans les restaurants (selon que le consommateur fixe lui-même le montant du pourboire ou que le restaurateur inclut le service dans le prix). Se fondant sur le résultat de ses investigations, la Commission fédérale de la consommation a fait notamment les constatations suivantes: ● Le manque d'uniformité dans le calcul du service qui, selon les restaurants, est ou n'est pas inclus dans le

prix, jette la confusion dans les esprits et cause du mécontentement.

● Comme tout acheteur, le consommateur a droit à un prix clairement défini.

● Conformément à la définition du service compris le consommateur ne doit pas ajouter de pourboire au montant indiqué sur sa note.

● Les employés ne doivent pas gagner moins avec le système du service compris qu'avec celui du pourboire.

● Tant que le service compris n'est pas introduit d'une manière générale dans tout le pays, il faudrait que toutes les cartes de restaurant et des pancartes indiquent clairement si le service est ou n'est pas compris dans les prix. Ces cartes de restaurant doivent se trouver sur toutes les tables.

● La commission peut d'autant plus recommander l'introduction générale du service compris qu'elle a pu constater sur la base des documents consultés que, dans l'ensemble, les restaurateurs n'ont pas pris prétexte de l'introduction du service compris pour agrandir leur marge bénéficiaire.

Quant à nous, il nous, il nous paraît que les membres de la commission, plutôt que de consulter des documents, auraient mieux fait d'aller boire trois déca... ou une tasse de thé ou de café. Leurs constatations auraient eu un aspect un peu plus sérieux!

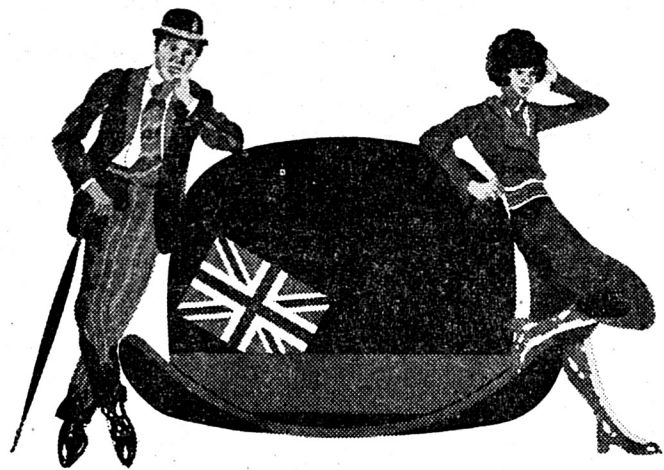
## ÉCUBLENS: JEUNES BANDITS ARRÊTÉS

La police de Renens a arrêté à Ecublens, trois jeunes gens de moins de 20 ans qui étaient les auteurs de nombreuses agressions à main armée commises ces derniers temps. Entre autres cas,

deux furent perpétrés à Aigle dans la nuit du 4 au 5 février, un à Ouchy le soir du 6 février et un à Renens dans la nuit du 7 février. Chaque fois, les jeunes gens menaçaient leur victime avec un pistolet non chargé et réussissaient à se faire remettre quelques dizaines de francs, sauf à Renens où ils furent mis en fuite. Chaque fois aussi, ils se déplaçaient dans une voiture volée.

## NOUVELLES DIVERSES

Le Conseil des étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a élu un nouveau bureau et a nommé en qualité d'observateur au Conseil des écoles polytechniques M. Chr. Thomas, étudiant en architecture. — A Zurich, un groupuscule qui se baptise, «organisation révolutionnaire des apprentis de Zurich» a exposé ses objectifs à l'université. Les apprentis révolutionnaires réclament la démocratisation des écoles professionnelles et des entreprises, la création de journaux muraux pour les apprentis, un salaire de base égalisé, la possibilité et le soutien financier pour des collectifs autonomes de jeunes, douze semaines de vacances par an (comme les collégiens), un maximum de 36 heures de travail par semaine, dont une moitié dans l'entreprise et l'autre moitié à l'école avec une partie de formation générale, et une école basée sur des principes socialistes pouvant servir d'alternative aux écoles professionnelles actuelles. — Enfin, à Londres, la Suisse a signé le traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol. Ce traité a été signé simultanément à Londres, à Washington et à Moscou par 36 Etats. Ni la France, ni la Chine communiste n'y ont toutefois adhéré.



## Chapeau melon et bottes de cuir

Sous le signe du chapeau melon, symbole de l'élégance et de la tradition britanniques, nous vous présentons l'Angleterre d'aujourd'hui dans nos divers rayons.

Au supermarché :  
la gastronomie anglaise

Au bar :  
biscuits, cakes et pâtisserie  
de Grande-Bretagne

Au premier étage :  
«New England», la boutique  
des nouveautés anglaises

Au troisième étage :  
«English shop», la boutique  
des babioles : posters, por-  
celaine, jouets, gadgets

... et dans nos divers rayons,  
sous le drapeau britanni-  
que: de la bijouterie, des  
collants, de la maroquinerie,  
de la confection et des  
chapeaux

Participez au grand concours « Holiday in Britain »

Vous pouvez gagner une voiture Mini-Cooper ou de beaux voyages en Angleterre. Les bulletins de participation sont à votre disposition à nos caisses principales et dans nos boutiques anglaises



### SALLE DE MUSIQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Mercredi 17 février, à 20 h. 30  
JACK YFAR, en accord avec  
JOHNNY STARK  
présente pour la première fois

EN RÉCITAL  
A LA CHAUX-DE-FONDS  
**MIREILLE  
MATHIEU**

accompagnée par  
FRED FARRUGIA  
et SON ENSEMBLE

Location à la Tabatière du  
Théâtre - Tél. (039) 22 53 53

Une Merveille de la nature  
**5 millions  
d'Amandiers  
en fleurs**  
sous le ciel éternellement bleu de  
**MAJORQUE**

voix spéciaux par avion Jet

21 févr. - 28 févr.  
7 mars - 14 mars

**1 semaine Fr. 250.-**

au départ de Genève et Fr. 270.-  
au départ de Bâle/Zürich y compris  
avion, transferts aux Hôtels et 7 jours  
de pension complète

UNIVERSAL AIR TOURS BALE  
Steinenvorstadt 40 Téléphone 061 / 221544



Une nouveauté dans les magasins **Bell**

Une  
CURE  
efficace !



Circulan vous soulage-  
ra et combattra avec  
succès les troubles  
circulatoires !

Circulan chez votre  
pharmacien et dro-  
guiste 1 litre Fr 22.50,  
12.90 5.40.

### LIVRES

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat, vente échange  
— Librairie, place du  
Marché, tél 22 33 72.

Faites lire  
votre  
journal !



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

## Les hockeyeurs suisses dans les pays de l'Est

En ouvrant à Berne la séance de la dernière conférence de presse pour les championnats du monde de hockey sur glace, le président Chevallaz a dit : « Le compte à rebours a commencé. » Tout est à peu près terminé sur les différentes patinoires de La Chaux-de-Fonds, Lyss, Berne et Genève. Le succès est déjà assuré, car en Suisse on manifeste un grand intérêt. La location va très fort, aussi bien chez nous qu'à l'étranger. On attend d'autre part plus de 600 journalistes de 34 pays.

Pour le tournoi B, aucune cérémonie d'ouverture n'a été prévue. Le soin est laissé à chaque patinoire d'organiser sa propre cérémonie. En revanche, pour le groupe A, la cérémonie officielle aura lieu à Berne le 19 mars.

L'équipe suisse, qui est à La Chaux-de-Fonds depuis dimanche dernier, poursuit sa préparation avant tout basée sur la condition physique, car, selon Harold Jones, la plupart de ses sélectionnés ne sont pas en condition, malgré la fin du championnat de ligue nationale A. Nos internationaux sont donc soumis à quatre heures d'entraînement par jour sur la glace. Mardi prochain, ils quitteront la Suisse par la voie des airs pour la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie, où ils disputeront cinq rencontres. A leur retour, trois matches contre l'équipe tchèque de Litvinov sont annoncés : à La Chaux-de-Fonds le 26 février, à Lyss le 28 et Zoug le 2 mars. R. D.



maitre opticien  
ne pas le perdre de  
vue  
Hôpital 27  
NEUCHÂTEL

### Offres d'emploi



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

## JARDINS D'ENFANTS

Les inscriptions aux jardins d'enfants pour le printemps 1971 des enfants qui entreront à l'école primaire en 1972 (nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1965 et le 31 août 1966) seront encore reçues jusqu'au 20 février par les Services sociaux, rue du Collège 9. (Les inscriptions déjà enregistrées dans les différents jardins ne doivent pas être renouvelées.)

Toutes les inscriptions sont prises à titre provisoire et sous réserve du nombre de places disponibles.

Les jardins d'enfants sont ouverts du lundi au vendredi : le matin de 9 h. à 11 h. et l'après-midi de 14 h. à 16 h., sauf le mercredi.

Direction des services sociaux.



Ville de La Chaux-de-Fonds

### MISE AU CONCOURS

Quelques postes de

## JARDINIÈRES D'ENFANTS

sont mis au concours.

Exigence: diplôme de jardinière d'enfants.

Entrée en fonction: 19 avril 1971.

Les renseignements concernant l'horaire de travail et le traitement peuvent être obtenus auprès des Services sociaux, rue du Collège 9 (tél. 21 11 15, int. 75).

Adresser les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction des services sociaux jusqu'au 28 février 1971.

DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX



Ville de La Chaux-de-Fonds

### COMMISSION SCOLAIRE

La Clinique dentaire scolaire (Clinique scolaire d'odonto-stomatologie) met au concours un poste de

## MÉDECIN- DENTISTE

Entrée en fonction: date à convenir.

Traitement selon échelle communale.

Avantages sociaux.

Pour tous les renseignements, prière de s'adresser à la Direction de la clinique, rue de la Serre 14, à La Chaux-de-Fonds.

Les offres de service devront parvenir jusqu'au 2 mars 1971 à la même adresse.

## HANDBALL: Le sauvetage des Chaux-de-Fonniens

La situation en LNB est la suivante : 1. RTV Bâle, 10-18 ; 2. G. G. Berne, 10-17 ; 3. TSG Berne et T. V. Suhr, 9-11 ; 5. Commerçants Bâle, 11-7 ; 6. T. V. Sissach, 9-3 ; 7. La Chaux-de-Fonds, 10-1.

Ainsi, il ne reste que deux matches pour la grande partie des équipes. La situation des Chaux-de-Fonniens n'est pas brillante. Et pourtant, un petit espoir subsiste. Demain, ils reçoivent Berne et, au début de mars, Sissach. Si La Chaux-de-Fonds remporte deux victoires, c'est le sauvetage.

Seuls représentants romands dans cette ligue supérieure, les Neuchâtelois vont tenter de conserver leur place. La transition avec les jeunes ne se fait pas sans dégât. Mais, maintenant, il semble que l'on soit sur le bon chemin. C'est pourquoi nous souhaitons des succès aux Chaux-de-Fonniens dans leurs deux dernières rencontres. d.

### Le carnet du jour neuchâtelois

#### LA CHAUX-DE-FONDS

Cinéma: CORSO, 15.00, 20.30, «L'Inceste» — EDEN, 14.45, 20.30, «Love» — RITZ, 15.00, 20.30, «Les Larrons»; 17.30, «Porcile» («Porcherie») — PLAZA, 15.00, 20.30, «La Fiancée du Pirate».

Divers: ABC, 20.30, samedi, spectacle de cabaret, «Panique 70» — MAISON DU PEUPLE, 20.15, samedi, soirée de la FOMH.

Sports: 17.00, samedi, Berne, L. N. B, handball.

Pharmacies d'office: vendredi, Coopérative No 1, rue Neuve 9; samedi et dimanche, Burki, rue Charles-Naine 2a (dès 21.00, tél. 11).

Permanence médicale et dentaire: tél. 22 10 17.

#### LE LOCLE

Cinéma: CASINO, vendredi, 20.30, dimanche, 14.30, «Le Voleur de Crimes» — LUX, 20.30, dimanche, 14.30, «Ours et la Poupée»; samedi, dimanche, 17.00, «La Sottile Linea rossa».

Divers: CASINO, samedi, 20.15, Comœdia présente «La Perruche et le Poulet».

Pharmacies d'office: vendredi, Coopérative, Pont 6; samedi et dimanche, Moderne, D. JeanRichard 27 (dès 21.00, tél. 17).

Permanence médicale et dentaire: tél. 17.

#### NEUCHÂTEL

Cinéma: ARCADES, 14.45, 20.30, «La Rupture»; 17.30, «Frissons garantis» — STUDIO, 14.45, 20.30, vendredi et samedi, «Merius»; dimanche, 14.45, 20.30, «Fanny» — PALACE, 14.45, 17.30, 20.30, «Le Gendarme en Balade» — APOLLO, 14.45, 20.30, «Compartiments Tuer»; 17.30, «Jeux interdits» — BIO, 20.30, «Qui?»; 14.00, «Le Grand Tournant» — REX, «La Vie à Deux Coeurs».

Pharmacies d'office: vendredi, Bonand, rue Saint-Maurice; samedi et dimanche, Coopérative, Grand-Rue 6 (après 23.00, tél. 25 10 17).

### CONVOICATIONS DU PARTI

#### CANTON DE VAUD

ROLLE: Assemblée du parti. — Au Café-Restaurant du Parc, salle du 1<sup>er</sup> étage, le vendredi 12 février, à 20 h. 15.

LAUSANNE: Séance préparatoire du groupe du Grand Conseil. — Lundi 15 février, à 9 h., à la salle N° 1 de la Maison du Peuple.

PULLY: Groupe du Conseil communal. — Assemblée, lundi 15 février, à 20 h. 15, à la Comète.

#### CANTON DE NEUCHÂTEL

COMMISSION CANTONALE DES FEMMES SOCIALISTES NEUCHÂTELOISES. — Vendredi 12 février, à 19 h. 45, à l'Hôtel du Jura, à Neuchâtel.

#### CANTON DE GENÈVE

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. — Mercredi 17 février, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.



La CCAP

garantit l'avenir  
de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 25 49 92

# Un cours pas comme les autres à l'Université populaire de Lausanne Une déesse assise sur le blanc lotus...

A peine après avoir franchi le seuil de la salle Tissot, on revient sur ses pas en essayant de prendre un air naturel. On reluque un peu par curiosité. Mais non ! C'est sûrement une erreur ! Ce n'est pas ici que se tient le cours de l'Université populaire.

Une dame, d'un certain âge, au chapeau à fleurs et tenant dans une main un sac en peau de crocodile, gravit les escaliers du Palais de Rumine en pressant le pas. Elle entre gravement dans la salle et va s'asseoir silencieusement. Une vingtaine de personnes occupent maintenant les sièges des premiers rangs. Parmi elles, quelques jeunes et même un hippy ou qui se veut tel. Mais ce qui frappe, c'est l'atmosphère ouatée, le climat d'église. Vraiment, on se dirait dans une réunion d'on ne sait quelle secte secrète où les gens ont l'habitude de parler à voix basse, craignant sans doute que les murs puissent avoir des oreilles. Ceux qui viennent, pour la première fois, sont dévisagés. On se sent un peu gêné d'abord. On le devient davantage ensuite lorsque le professeur, M<sup>me</sup> Noutte Genton-Sunier accueille ses élèves réguliers avec une tendresse qui déborde de partout. Un non-initié en a presque le souffle coupé ! On se croirait presque entre élus. Madame le professeur embrasse ses hôtes, leur serre longuement la main, à l'instar du pasteur le dimanche à la sortie du culte, les regarde profondément dans les yeux, reçoit les confidences. Le « rituel » terminé, on peut passer à la leçon.

Le thème abordé le soir où nous nous informâmes, était la suite du récit de la vie de la princesse Kunti. On a beau tendre bien l'oreille, on n'apprend que quelques faits historiques. Le professeur se perd bientôt dans des considérations philosophiques et surtout « spiritualistes », à n'en plus finir.

« La foi chrétienne et la spiritualité de l'Inde », c'est le titre des cours. Des cours ? Ne devrait-on pas plutôt dire des sermons, puisque la morale y prend allégrement la relève de la science. Au niveau de l'homélie, M<sup>me</sup> Genton, femme de lettres à Saint-

Prex, est imbattable et elle sème ses saintes paroles et professe sa foi et sa vérité avec un talent qui convaincraient les pierres.

Après l'avoir entendue, on se sent un besoin irrésistible de se faire purifier l'âme par le dieu Indra et d'explorer le grand et puissant Mahratta, tout en maudissant les chrétiens qui ne savent plus vivre la vérité, celle qu'ils ont enfermée dans une vitrine pour ne plus y toucher !

Dans sa ferveur, le professeur lève souvent les bras au ciel comme pour bénir ses brebis, en l'occurrence les gens qui veulent approfondir leurs connaissances. Sa voix prophétique éclate par moment pour retomber doucement dans une espèce de complainte monotone. Un hymne védique peut-être ? sûrement les seuls parmi l'auditoire à demeurer insensible à ce vibrant credo. Quel dommage que M<sup>me</sup> Genton ait abandonné l'art du chant.

Devant nous, une petite vieille triote son mouchoir. Dans un autre coin, une élève, qui doit approcher les septante ans s'est assoupie. Elle va se réveiller en sursaut au moment même où le professeur évoque le rayon de la révélation de la divinité. Une autre femme prie avec beaucoup de conviction.

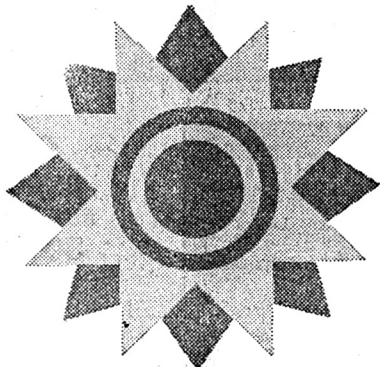
Entre la lecture d'un passage de l'Apocalypse et celle d'un hymne, M<sup>me</sup> Genton-Sunier invite maintenant chacun à se dépêcher de réserver le livre qu'elle va publier. Cet ouvrage, dit-elle, est le fruit d'une vie de réflexion. « Vous y trouverez tout ce que j'ai exposé pendant ces cours et même plus. Vous y découvrirez la déesse assise sur le blanc lotus de la concentration. En langue hindoue, ça se dit Shveta padmasana Deév. »

Que veut cette divinité, dont l'arrière-train est si délicat, qu'il lui faut un fleur en guise de chaise ? Pour le savoir, il faudrait venir suivre le prochain cours, qui sera également consacré à la signification spirituelle du thème biblique : la passion. Notre âme, hélas, ne s'est point ouverte au message mystique de la prêtresse. Nous ne retournerons pas à la salle

Tissot. En revanche, nous nous demandons comment on a pu glisser un tel cours dans le programme de l'Université populaire de Lausanne. Celle-ci, pensions-nous, est censée vulgariser le savoir, la science et la culture. Voudrait-elle aujourd'hui créer de nouvelles familles religieuses ? Pour en avoir le cœur net, nous avons questionné M. R. Boyard, président du Comité de direction qui nous a déclaré : « C'est un essai. M<sup>me</sup> Genton-Sunier nous a proposé son cours. Il nous a aussi été recommandé par des personnalités compétentes. Personnellement, je n'ai pas encore eu l'occasion de suivre une séance. J'espère d'ailleurs le faire bientôt. Jusqu'à présent, ces cours ont obtenu un franc succès. Les élèves nous ont demandé de les prolonger. Donc, ils répondent bien à un besoin. Bien entendu, l'auditeur doit faire preuve d'une certaine disponibilité. C'est pourquoi ils ne sont peut-être pas accessibles à tout le monde. D'ailleurs, nous nous attendions à des réactions. »

Et si demain, l'auteur du « Petit livre rouge » (des écoliers ou de l'autre) proposait un cours à l'Université populaire et qu'une vingtaine de personnes le suivent, ou si nous demandions des cours de socialisme, M. Boyard nous répondrait-il aussi : « Cela correspond à un besoin ? »

K. Sch.



Rappel  
**Calendrier Noël 1970**  
INSTITUTION DE LAVIGNY  
Vos dons au CCP 10-25973  
Mercl. 1171 Lavigny

## CHRONIQUE VAUDOISE

COOPÉRATIVE DES  
**COBAL**  
OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture  
Génie civil - Maçonnerie

**CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %**

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24



*Au Vieux Stand  
Lutry*

**CACHEMAILLE**

Dans un cadre reposant  
des repas soignés  
à des prix étudiés

**Prêts  
express**

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

● Pas de caution :  
Votre signature  
suffit  
● Discrétion  
totale

Banque Procrédit  
2300 La Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 88  
Tél. : 039 / 23 16 12

**X** Nous vous rece-  
vons discrète-  
ment en local  
privé.

Service express

Nom

Rue

Endroit

HORLOGERIE BIJOUTERIE  
**O. MEYLAN & FILS**  
tél. 22 36 90 rue de l'Alé 20 Lausanne

TÉLÉPHONE  
FEDERATION: 22 42 54

**POMPES FUNÈBRES  
OFFICIELLES DE LA  
VILLE DE LAUSANNE**

**MORI TAPIS**  
25, rue du Rhône GENEVE

ORIENT - LAINE - MOQUETTE

TAPIS MUR A MUR SANS COUTURE  
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS - DEVIS SANS ENGAGEMENT

## CINÉMAS LAUSANNOIS

**A. B. C. Tél. 22 35 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Samedi, 17.00, parlé italien  
Scope - Couleurs - Parlé français  
Un suspense hallucinant, toute une  
ville tremble, car c'est...  
**LA FOLIE DU MASSACRE**  
Le mystère, la peur et la mort, avec  
Robert Woods, Fernando Sancho,  
Ken Wood

**Athénée Tél. 23 24 12**  
Ce soir, nocturne à 23.15 16 ans  
14.15, 16.30, 18.45, 21.00  
Première  
Sidney Poitier, l'inoubliable interprète  
de « Dans la Chaleur de la Nuit »,  
réalisé par Gordon Douglas  
**APPELEZ-MOI MONSIEUR TIBBS**  
Le meilleur thriller de l'année  
En couleurs - Parlé français

**Atlantique Tél. 22 11 44-45**  
Ce soir, nocturne à 23.00 16 ans  
14.30, 17.00, 20.30  
Première vision  
Le nouveau film d'André Cayatte  
Grand Prix du Cinéma français  
**MOURIR D'AIMER**  
Annie Girardot, Bruno Pradal, François  
Simon - Couleurs  
Un sujet bouleversant et révoltant

**Colisée Tél. 32 51 25**  
En franç. : 19.00, 21.00 En angl. : 17.00 (s.-l.)  
Réalisé par Dennis Hopper, produit  
par Peter Fonda - « Jeunesse » et « Au-  
jourd'hui » sont les deux mots clé de  
**EASY RIDER**  
Tous les jours à 15.00 :  
**LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR**  
de W. Disney - Première - 7 ans

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
Ce soir, nocturne à 23.15 16 ans  
14.30, 17.00, 20.30  
Un des plus grands westerns. Il faut  
avoir des nerfs d'acier pour  
supporter un tel suspense !  
Gregory Peck, Eva Marie Saint dans  
**L'HOMME SAUVAGE**  
Parlé français - Technicolor - Panavision

**Georges V. Tél. 23 43 31**  
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Première suisse 3e semaine  
Jean-Louis Trintignant dans le dernier  
Claude Lelouch  
**LE VOYOU**  
Le premier policier de Lelouch, avec  
Charles Denner, Danièle Delorme, Chr  
Lelouch, Yves Robert, Sacha Distel  
Mus. Fr. Lal. Eastmancolor (Fav. susp.)

**Lido Tél. 23 21 44**  
Franc. : 14.00, 20.15, 22.15  
Angl. : 16.15, 18.15 (s.-l.)  
Un film de notre temps pour les gens  
de notre temps  
Un thème brûlant traité avec la fran-  
chise de la jeunesse ! En couleurs  
**DES FRAISES ET DU SANG**  
THE STRAWBERRY STATEMENT  
avec Bruce Davidson, Kim Darby

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans  
1re suisse romande - 2e semaine  
Première suisse romande  
Tout sur l'harmonie corporelle !  
**LES VARIATIONS DE L'AMOUR**  
de Torgny Wickman - L'ABC de l'en-  
tente sexuelle ! - En version intégrale  
et originale sous-titrée - En couleurs

**Bourg Tél. 22 86 22**  
**F E R M É**  
pour cause de  
transformations

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.15, 17.15, 20.15 16 ans  
Samedi, nocturne à 23.15  
Première vision  
**LA BATAILLE DE LA NERETVA**  
Yul Brynner, Serge Bondartchouk, Curd  
Jurgens, Sylva Koscina, Hardy Kruger,  
Orson Welles - En couleurs

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première suisse  
**FANTASIA CHEZ LES PLOUCS**  
Lino Ventura, Mireille Darc, Jean Yanne  
Un scénario qui dévoile tout, jusqu'à  
la nudité ! Une histoire faite pour rire  
du début à la fin.

**Palace Tél. 22 13 30**  
13.45, 15.30, 17.15, 19.00, 20.30, 22.15 7 ans  
Première - 2e semaine  
Catherine Deneuve dans le film de  
Jacques Demy, d'après l'œuvre célèbre  
de Charles Perrault  
**PEAU D'ANE**  
avec Jean Marais, Jacques Perrin, Del-  
phine Seyrig - Musique de M. Legrand  
Faveurs suspendues

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.30, 20.30 16 ans  
3e semaine  
Grandiose Merveilleux spectacle sur  
écran géant ! Le chef d'œuvre de David  
Lean aux 7 oscars ! Parlé français  
**LAWRENCE D'ARABIE**  
Peter O'Toole, Alec Guinness, Anthony  
Quinn, Jack Hawkins, Omar Sharif, José  
Ferrer - Musique de Maurice Jarre

**Corso-Renens Tél. 34 00 35**  
20.30 14 ans  
**PATTON, LE GÉNÉRAL REBELLE**

A Neuchâtel et à  
La Chaux-de-Fonds

**SECURITAS S.A.**

engagement des hommes  
de confiance en  
qualité de

**gardiens  
de nuit  
professionnels**

Pas de connais-  
sances spéciales néces-  
saires. Nous assurons  
votre formation.

Situation stable, bien  
rémunérée; vous bé-  
néficiez en outre des  
avantages sociaux d'une grande  
entreprise.

Nous engageons aussi  
des

**gardes  
auxiliaires**

pour services  
occasionnels

Téléphoner au numé-  
ro (038) 24 45 25 ou  
se présenter à

**SECURITAS S.A.**  
Ecluse 30  
2000 Neuchâtel

**Soutenez les  
annonceurs  
de votre  
journal !**

Lutte contre  
la faim



Aide suisse  
à l'étranger  
CCP 10-2633



**des pâtes  
bien  
meilleures**

Avec ou sans viande,  
les pâtes alimentaires GALA  
sont un vrai délice pour le palais !  
Car GALA, ce sont des  
pâtes aux œufs frais de  
première qualité !

**coop**

Toujours fraîches dans  
votre magasin COOP.

# C'est à peine croyable!



Cette chambre à coucher en noyer structuré qui plaît par la sobre beauté de ses lignes comprend deux lits et deux tables de chevet, une armoire haute à 4 portes qui offre une place folle, une coiffeuse originale avec grand miroir cristal.

Nos livreurs sont prêts à retrousser leurs manches pour venir l'installer chez vous!

Pour  
**Fr. 1350.-**  
elle est chez vous!

**BON**

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue et No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Je m'intéresse à \_\_\_\_\_



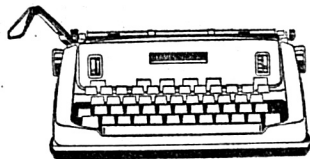
meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

Grande exposition sur 6 étages 30 vitrines



Crédit jusqu'à 30 mois. Livraison franco domicile.

**Reymond**



Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, marges éclairés visibles, etc.; coffret tout métal

**Fr. 560.-**



Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret

**Fr. 278.-**

**Reymond**

La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ☎ 039/23 82 82  
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ☎ 038/25 44 66  
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ☎ 038/25 44 66

**HERMES**

La machine à écrire suisse parfaite

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles, service d'entretien



Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal

**Fr. 395.-**

Commission scolaire  
La Chaux-de-Fonds

Mardi 16 février 1971, à 20 h. 15, à l'amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite agrémentée de reportages et de diapositives

**S. O. S. - Sauver les trésors du passé - Efforts d'ici et d'ailleurs**

par M. André TISSOT, directeur du Gymnase cantonal, La Chaux-de-Fonds



L'ADMINISTRATION CANTONALE

cherche

**commis qualifiés**

ayant une bonne formation et de la pratique pour l'Administration des contributions, service de l'impôt anticipé.

Traitement légal: classes 11 à 9. Nomination possible après un temps d'essai. Caisse de retraite.

Semaine de cinq jours.

Faire offres à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 20 février 1971.

Handball

PAVILLON DES SPORTS  
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 13 février, à 17 h.

**BERNE**

Championnat suisse L. N. B

Match d'ouverture:  
Saint-Imier—Charquemont

Prix des places: messieurs, Fr. 2.-; dames et étudiants, Fr. 1.-; enfants, 50 ct.

**Dimanche 14 février**

dès 16 h., au Cercle catholique  
Stand 16, La Chaux-de-Fonds

Abonnements à 10 fr.  
2 abonnements = 3<sup>e</sup> carte gratuite  
1<sup>er</sup> tour gratuit

**GRAND LOTO**

organisé par l'ACFA  
Association des clubs  
de football amateurs

**2 CARTONS**

2 pendules  
neuchâteloises

GENÈVE

DANS MON CALEPIN

CXLVI

Pourquoi ne pas accorder le droit de vote aux femmes? Nous devons aussi répondre à cette question, et non pas seulement dire pourquoi il faut leur donner. A vrai dire, il ne nous est pas possible de trouver une réponse satisfaisante, sinon d'admettre que le refus signifie la volonté, consciente ou non, de confiner la femme dans les activités, certes importantes mais insuffisantes du point de vue de sa personne, où l'homme l'a reléguée pendant des siècles. Sinon, comment justifier objectivement le maintien d'une telle inégalité?

Nous demandions aussi: les droits politiques sont-ils tout? Certainement pas. Et, de même que pour l'homme, nous pensons que ce pouvoir accordé ne suffira pas à résoudre tous les problèmes de la condition de la femme. Mais il

sera là, bien concret, instrument utilisable pour faire aller le progrès. Depuis que les hommes en disposent universellement, sans restriction censitaire ou autre, les choses n'ont-elles pas avancé de façon sérieuse?

La femme devra d'abord grossir, avec son partenaire, les rangs des salariés, de tous ceux pour qui la société doit encore beaucoup s'améliorer, afin que leur poids s'accroisse. Il lui faudra conquérir, encore, ses droits dans les communes et dans les cantons.

Puis, avec son compagnon, obtenir les droits économiques et culturels. Et, en attendant, seule, faire supprimer les discriminations dont elle souffre toujours, rendre nettement meilleures les conditions de travail à mi-temps, les retraites... Combien de tâches exaltantes qui ne sauraient être entreprises sans les droits politiques. Bernard GYGI.

À LA CGTE

Transformation de la ligne No 4

DÈS LE 15 FÉVRIER 1971

Nous portons à la connaissance du public que, dès la date précitée, la ligne N° 4 sera exploitée en autobus.

A cette occasion, et en raison des exigences imposées par la circulation (mise à sens unique du quai des Bergues et de l'avenue du Mail), certains tronçons du parcours seront modifiés. Le nouveau trajet de la ligne se présentera comme suit:

Sens campagne. — Palais Wilson, rue des Pâquis, rue des Alpes, place de Cornavin, place des XXII-Cantons, rue de Coutance, quai de la Poste, boulevard Georges-Favon, place du Cirque, avenue du Mail, Acacias, Grand-Lancy, chemin des Semailles, chemin des Voirets.

Sens ville. — Chemin des Voirets, avenue du Curé-Baud, Grand-Lancy, Acacias, boulevard Carl-Vogt, rue des Bains, rue des Rois, rue du Stand, rue de la Monnaie, ponts de l'Ile, quai des Bergues, place des Alpes, rue Planta-

mour, place de la Navigation, Palais Wilson.

Ce nouveau tracé apporte les deux grands avantages suivants:

1. Il assure une liaison directe de la gare de Cornavin en direction de la place Bel-Air et de la gare de la Praille.

2. Il s'avance jusque sur le territoire de la commune de Plan-les-Ouates et dessert le cycle d'orientation des Voirets.

Le nouvel horaire sera affiché à tous les arrêts de la ligne. Le livret rectificatif N° 2 sera remis gratuitement aux porteurs de l'horaire officiel CGTE, dès le 8 février dans tous les dépôts CGTE.

D'autre part, à la même date, les modifications suivantes entreront en vigueur.

Ligne N° 5. — Le nombre des voitures en service sera adapté aux besoins de transport. De ce fait, les heures de passage à différents arrêts seront quelque peu décalées, la fréquence des courses restant inchangée.

Ligne N° 14. — Deux courses par jour seront prolongées de la place des Nations au BIT pour assurer l'entrée et la sortie des bureaux (8 h. 30 et 17 h. 30).

Ligne X. — Le nombre des courses à destination de Saint-Genis sera légèrement réduit, entraînant des modifications peu importantes à l'horaire Cornavin-Meyrin CERN et Saint-Genis.



Offres d'emploi

L'Université de Genève cherche pour un de ses instituts

une secrétaire sténodactylographe

expérimentée, de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais parlés.

Entrée en fonction: immédiate ou date à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie à M. G. Stucki, chef du personnel de l'Université, rue de Candolle 4, 1211 Genève 4.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

LE VICE-DIRECTEUR, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SOCIALE, CHERCHE POUR DIRIGER ET ANIMER LA COMMISSION

Un(e) responsable de la commission

PORTANT LE TITRE DE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION

Les tâches principales sont:

- direction des différents services dépendant de la Commission sociale;
- préparation des dossiers et exécution des décisions de la Commission sociale;
- études et propositions de nouvelles réalisations.

Les qualités requises sont:

- une bonne connaissance du milieu universitaire;
- de l'esprit d'initiative et de l'imagination;
- capacité de diriger et de coordonner des services divers.

Date d'entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Tous les renseignements peuvent être demandés à Mme Aubert ou au vice-directeur Patry (tél. 25 63 50).

Les offres de services avec curriculum vitae, photographies, prétentions de salaire doivent être adressées à M. G. Stucki, chef du personnel de l'Université, rue de Candolle 4, 1211 Genève 4, avant le 28 février 1971.

ÉMILE GABORIAU

113

Le Dossier N°

23

Sous la porte de la maison du commissaire, se tient habituellement une marchande de fleurs. Il lui acheta un petit bouquet de violettes. Cette femme, comprenant qu'il était arrêté, et lui ayant dit en manière de remerciement:

— Bonne chance! mon pauvre monsieur! Il parut touché de cette marque banale d'intérêt et répondit:

— Merci, ma brave femme, mais il y a longtemps que je n'en ai plus.

Il faisait un temps magnifique, une resplendissante journée de printemps. Tout le long de la rue Montmartre que suivait le fiacre, Prosper mit plusieurs fois la tête à la portière, se plaignant, en souriant, d'être mis en prison par ce beau soleil, lorsqu'il ferait si bon être dehors.

— C'est même singulier, fit-il, jamais je n'ai eu si grande envie de me promener.

Un de ses gardiens, qui était un gros garçon réjouï et épais, accueillit cette réflexion par un énorme éclat de rire, et dit:

— Je comprends cela.

Au greffe, pendant qu'on remplissait les formalités de l'écrou, Prosper répondit avec une hauteur mêlée de dédain aux questions indispensables qui lui furent adressées.

Mais, lorsque après lui avoir ordonné de vider ses poches sur la table, on s'approcha pour le fouiller, un éclair d'indignation jaillit de ses

yeux, puis une larme chaude aussitôt séchée au feu de ses pommettes. Ce ne fut qu'un éclair. Il se laissa faire, levant les bras, pendant que, du haut en bas, des mains brutales le palpaient pour s'assurer qu'il ne dissimulait pas sous ses vêtements quelque objet suspect.

Les investigations auraient peut-être été poussées plus loin et seraient devenues bien autrement ignominieuses sans l'intervention d'un homme d'un certain âge, d'apparence distinguée, portant cravate blanche et lunettes à branches d'or, qui se chauffait près du poêle, et qui, en ce lieu, semblait être chez lui.

A la vue de Prosper, qui entra suivi des agents, il eut un geste de surprise et parut extrêmement ému; il s'avança même, comme pour lui adresser la parole, mais il se ravisa.

Si troublé que fut le caissier, il ne put s'empêcher de remarquer que les yeux de cet homme restaient obstinément fixés sur lui. Le connaissait-il donc? Il eut beau chercher dans ses

souvenirs, il ne se rappela pas l'avoir jamais vu. Cet homme, aux allures de chef de bureau, n'était autre qu'un illustre employé de la préfecture de police, M. Lecoq.

Au moment où les agents qui avaient fouillé Prosper, s'apprêtaient à lui faire retirer ses bottes — une lime ou une arme tiennent si peu de place! — M. Lecoq fit un signe et dit:

— C'est assez.

Les autres obéirent. Toutes les formalités étaient remplies, et enfin on conduisit le malheureux caissier à une étroite cellule; la porte, à grand renfort de verrous et de serrures, se referma sur lui; il respira; il était seul.

Oui, il se croyait seul, bien seul! Il ignorait que la prison est de verre, que l'inculpé y est comme le misérable insecte sous le microscope de l'entomologiste. Il ne savait pas que les murs ont des oreilles toujours béantes, les guichets des yeux toujours fixes.

(A suivre.)

LE SUPER-CERN. — Le développement du CERN et l'implantation éventuelle du Super-CERN à Genève imposent une appréciation préalable et objective de l'ensemble des problèmes que cette réalisation comporterait. Dans cette perspective, l'Institut national genevois, section de l'industrie, du commerce et de l'agriculture organise pour lundi 15 février, à 20 h. 30, au siège de l'institut, promenade du Pin 1, une conférence qui sera donnée par A. Chavanne, conseiller d'Etat et chef de la délégation suisse au CERN.

Mémento genevois

THÉÂTRE DE CAROUGE (Salle Pitoeff, rue de Carouge 52, tél. 26 15 15): 20.30. «La Poule d'Eau», de Witkiewicz; mise en scène de François Simon; avec M. Aufair, Juliette Brac, Marion Chalut, B. Gruninger, M. Imhoff, P. Mentha, C. Para, F. Simon, G. Wod, etc.

LA COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.30. «Ouragan sur le Caine», d'Herman Wouk, adapt. de José-André Lacour, avec Raoul Guillet, Jean Vigny, Daniel Fillion et Raymond Loyer (abonnement).

Samedi: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (place Neuve): 20.30. «Tribune des jeunes solistes», concert W.-A. Mozart, Collegium academicum de Genève; direction Robert Dunand; solistes: Pierre Rosso, hautboïste; Anne-Gabrielle Bauer, violoniste; François Perret, flûtiste; Oswald Russell, pianiste.

PROGRAMMES



RADIO

Vendredi 12 février 1971 SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «Les Deux Orphelins», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Magazine économique. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 Charades. 20.30 Orch. de chambre. 22.00 La terre est ronde. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 18.55 Bonsoir les enfants! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.14 On cause, on cause. 20.15 Perspectives. 21.15 Dialogue. 22.00 Idoles du jazz. 22.30 Techniques et recherches.

Samedi 13 février 1971 SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf., revue de presse. 8.10 Samedi-dimanche. 8.30 Route libre. 9.00, 10.00 Inf. 10.30 La Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.00 Inf. 11.05 Kiosque à mus. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui - On cause, on cause - Un an déjà. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La radio propose. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Euro-rantane. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs. 16.00 Inf. 16.30 Heure mus. 18.00 Inf. 18.05 Magazine du spectacle. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 «Le Pavillon des Cancéreux», feuilleton. 20.29 Loterie à numéros. 20.30 Micro sur scène. 21.10 «Pâté d'Alcette», pièce. 21.50 Chanson à la une. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 8.00 William in London. 8.15 Revue des livres. 8.30 Matin des musiciens. 9.30 Témoignages. 10.00 Magazine économique. 10.30 Folklore à travers le monde. 11.00 Chemins de la connaissance. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. mus. 13.30 Concert. 14.00 Métrastand. 14.30 Carnet de notes. 15.30 Métamorphoses en mus. 16.00 Per i lavoratori italiani. 16.35 Nos patois. 16.45 Beaux-arts. 17.00 Tous les jeunes. 18.00 Jazz. 19.00 Correo espanol. 19.30 Système pop. 20.00 Inf. 20.14 On cause, on cause. 20.15 Entre nous. 21.20 Sport, mus., inf.

Dimanche 14 février 1971 SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.45 Terre romande. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Un an déjà. 12.30 Inf. 12.45 Dimanche et la belle. 14.00 Inf. 14.05 Votre dimanche. 15.00 Auditeurs à vos marques! 16.00, 17.00, 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 Portrait-robot. 21.00 Alphabet mus. 21.30 Année terrible (1870-1871). 22.30 Inf. 22.35 Journal de bord. 23.05 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «Jane Eyre», feuilleton. 15.00 Joie de jouer et de chanter.

COMPAGNIE GENEVOISE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

15 février 1971

INTRODUCTION DU SELF-SERVICE SUR LA LIGNE N° 4

Avant de monter en voiture, les voyageurs devront se munir d'un titre de transport validé

(billet délivré ou ticket à prépaiement oblitéré par l'appareil de perception, abonnement)

AUCUNE PERCEPTION, NI ANNULATION DE TICKET, NE SERONT EFFECTUÉES PAR LES CONDUCTEURS DES VÉHICULES



# LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## LA GUERRE S'ÉTEND À TOUTE L'INDOCHINE

Les armées du Vietnam du Sud, soutenues par l'aviation américaine et entraînées par les officiers des Etats-Unis, ont officiellement pénétré au Laos dont la neutralité était depuis longtemps aussi fictive que celle du prince Norodon Sihanouk au Cambodge.

On s'indigne à juste raison de l'extension du conflit à toute l'Indochine, mais si l'on veut être impartial et objectif, il faut reconnaître que l'indépendance et l'intégrité territoriales du Cambodge et du Laos étaient violées depuis des années par les armées du Vietnam du Nord installées dans la plaine des Jarres et utilisant toute la région orientale du Laos où passe la piste Ho Chi-minh pour expédier troupes et ravitaillement aux armées du Vietnam du Nord et du Vietcong.

Depuis trois ans les Américains s'efforcent d'arriver à Paris à un accord permettant l'évacuation de leurs troupes en garantissant l'indépendance du Vietnam du Sud. Combien de fois le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne n'a-t-il pas proposé à l'Union soviétique de réunir la Conférence de Genève sur l'Indochine pour éviter l'extension de la guerre et mettre fin au conflit? La réponse de Moscou fut toujours négative et l'aide soviétique et chinoise n'a cessé de soutenir la guerre du Vietnam du Nord.

Elle ne s'arrêtera pas à l'Indochine. Déjà le nord de la Thaïlande est menacé et la Birmanie subit une guerre civile entretenue par la Chine. L'Inde a été attaquée par la Chine sur sa frontière nord. La Chine de Mao veut

reprendre la souveraineté sur tous les peuples qui furent autrefois soumis à l'Empire chinois.

Faire abstraction de cette volonté impérialiste chinoise dans le conflit du Sud-Est asiatique, c'est ne rien comprendre à cette guerre ni aux événements qui ont eu lieu en Indonésie quand Soekarno s'était déjà soumis à la suzeraineté de Pékin.

Les deux chefs d'Etats ou de gouvernements neutres de l'Indochine, Souvana Phouma au Laos et Norodom Sihanouk au Cambodge ont toléré pendant plusieurs années la présence de troupes du Vietnam du Nord sur leur territoire sans protestations, sans en appeler aux puissances qui à Genève avaient garanti leur indépendance. Souvana Phouma a officiellement déclaré qu'il n'avait plus aucun pouvoir sur la partie du Laos par laquelle passe la piste Ho Chi-minh et, de même, Norodom Sihanouk a affirmé que les troupes du Vietnam du Nord occupaient la partie orientale de son pays.

Certes personne n'a autorisé les Américains à prendre le rôle de défenseurs de l'indépendance des Etats créés à la Conférence de Genève, d'autant plus qu'ils n'ont pas eux-mêmes signé la Convention de Genève. C'était aux deux coprésidents, à l'URSS et à la Grande-Bretagne d'intervenir pour faire respecter les décisions prises à Genève. Or la Russie a refusé d'intervenir; les deux coprésidents se sont contentés de protester contre l'intervention américaine, et la Russie de livrer au Vietnam du Nord les armes et l'ar-

gent nécessaires à une extension de la guerre à toute l'Indochine. La vietnamisation de la guerre proclamée par Nixon n'a pas d'autre but que de faire prendre aux Etats-Unis la même attitude que celle de l'URSS. Retirer les troupes américaines et lancer les Vietnamiens du Sud contre les Vietnamiens du Nord en livrant les armes et l'argent nécessaires à la continuation de la guerre.

Mais cette guerre fratricide entre Vietnamiens, entre Cambodgiens, entre Laotiens — entre rouges et blancs — elle ne se fait pas pour l'indépendance de ces pays neufs, pas pour le bien et le bonheur des peuples de l'Asie du Sud-Est. Les peuples de l'Indochine répandent leur sang, détruisent les vestiges fabuleux de leurs vieilles civilisations dans le seul intérêt des financiers américains et des nouveaux impérialistes russes et chinois qui un jour se batront pour l'hégémonie sur cette partie du monde.

Que les Américains évacuent cette région et rentrent chez eux! Mais aussi que les Vietnamiens du Nord évacuent le Laos, le Cambodge et le Vietnam du Sud et surtout que les Américains, les Soviétiques et les Chinois cessent de livrer les armes aux belligérants et laissent les peuples vietnamiens, laotiens et cambodgiens régler leurs affaires librement chez eux.

La paix sera rapidement rétablie quand les Grands cesseront, d'un côté comme de l'autre, de se faire la guerre avec le sang des autres.

JULES HUMBERT-DROZ.

### POLITIQUE NEUCHATELOISE

## Solidarité intercommunale

Le fédéralisme bien compris implique une solidarité intercantonale sur le plan de la Confédération et une solidarité intercommunale sur le plan du canton; c'est l'évidence même. Dans les années à venir, il s'agira d'atténuer les inégalités financières choquantes existant entre cantons ou entre communes, pour permettre aux plus faibles de remplir leurs tâches.

L'égoïsme et le chacun pour soi ne sont plus de mise aujourd'hui si l'on entend vraiment sauvegarder l'autonomie des communes, notamment de celles qui, par suite de leur situation géographique, ont de la peine à survivre; nous pensons à certains villages agricoles situés loin des grands axes de circulation ou à d'autres qui, sans qu'il y ait faute de leur part, n'ont pas bénéficié de l'essor économique de l'après-guerre.

La motion socialiste déposée au Grand Conseil neuchâtelois, visant à une meilleure péréquation entre communes au travers d'une répartition des subventions en fonction de l'effort fiscal, irrite les bonzes du Parti libéral neuchâtelois, sous prétexte qu'elle attente à l'autonomie communale. Rien que ça! Comme si une commune dans la «dèche» et qui ne peut prendre aucune initiative faute de moyens était vraiment libre et autonome!...

Non, Messieurs, personne ne s'y trompe: la vraie raison de votre refus à notre proposition de meilleure péréquation financière entre communes est tout autre. Vous défendez des intérêts égoïstes; vous défendez les porte-monnaie de gros contribuables confortablement installés dans cer-

taines communes riches qui peuvent se permettre de prélever un impôt proportionnel ridiculement bas.

Est-il juste que dans un même canton, telle commune soit contrainte pour végéter de prélever un impôt égal à 287 centimes par franc d'impôt cantonal, alors qu'une autre, paradis des gens riches, peut se contenter d'encaisser un impôt communal cinq fois moins élevé? Est-il juste qu'une commune, dont le revenu moyen par habitant est de 9700 fr., reçoive proportionnellement les mêmes subventions cantonales qu'une commune dont le revenu moyen n'est que de 2400 fr.?

Que pensent les contribuables-électeurs libéraux de certaines communes campagnardes ou montagnardes de l'absence d'esprit de solidarité de leurs représentants au Grand Conseil, eux qui, année après année, paient indirectement les cadeaux généreusement offerts aux gros contribuables, libéraux eux aussi pour la plupart?

Le Grand Conseil a accepté dernièrement, suite à une proposition socialiste, de répartir les charges communales de l'Aide complémentaire AVS en tenant compte de l'effort fiscal des communes; il a ainsi fait un premier pas vers plus de justice. Il reste à souhaiter qu'on n'en restera pas là et que de semblables critères de répartition seront petit à petit généralisés à l'ensemble des charges réparties entre communes et à la totalité des subventions payées par le canton aux communes.

N'en déplaise aux leaders du Parti libéral, le maintien de l'autonomie des communes est à ce prix.

Henri EISENRING.

# LA REVUE DES ÉVÉNEMENTS DU MONDE

### DÉMISSIONS

#### CHEZ LES GAULLISTES

M. Chr. Fouchet, député, ancien ministre de M. de Gaulle, et M. J. Vendroux, député et beau-frère de feu le général, ont fait savoir qu'ils avaient démissionné de l'UDR (gaulliste) pour ne pas s'associer à certaines alliances électorales du parti gouvernemental aux prochaines élections municipales. «Aucun faux semblant dans le dépôt des candidatures aux élections municipales ne masquera le fait, entre nombre d'autres cas, que la direction de l'UDR approuve ses représentants, dans une ville de l'importance de Lyon, de faire cause commune avec un homme politique qui a maintes fois exprimé catégoriquement, depuis dix ans, et il y a quelques jours encore, son opposition à tout ce que le général de Gaulle a accompli depuis son retour aux affaires», a notamment déclaré M. Fouchet. L'ancien mi-

nistre s'élève ainsi contre la présence sur la liste du maire de Lyon: M. L. Pradel, de candidats de l'UDR au côté de M. J. Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie.

#### CAMBODGE: LON NOL LONGTEMPS SUR LA TOUCHE?

L'éloignement du général Lon Nol, président du Conseil des ministres cambodgien, qui vient d'interrompre ses activités pour des raisons de santé, pourrait durer de quelques semaines à trois mois. On affirme qu'il souffre du diabète et qu'il aurait été victime d'un infarctus et se trouverait partiellement immobilisé. C'est lundi au sortir d'une réunion assez vive à l'Assemblée nationale, que le général Lon Nol aurait eu cet accident cardiaque. C'est le général Matak, vice-président du Conseil et cousin du prince Sihanouk qui assurera normalement l'intérim.

#### ROME: DES CENTAINES D'ENFANTS MARTYRS?

L'organe officiel d'assistance à l'enfance abandonnée (ONMI) abandonnait un peu trop ses protégés aux caprices et aux intérêts des instituteurs privés qu'il subventionnait. Une enquête judiciaire a été ouverte sur ce que l'on appelle déjà à Rome un scandale. Elle a abouti à la fermeture d'une crèche. Quand la police a pénétré dans cette dernière, nommée L'Arc-en-Ciel, une trentaine d'enfants s'y trouvaient, onze par chambre, dans des conditions d'hygiène plus que sommaires. Plusieurs d'entre eux souffraient d'erythème. Des cas inquiétants avaient été signalés depuis longtemps déjà. Plusieurs enfants portaient des traces de morsures.

Le scandale risque de s'étendre. L'Arc-en-Ciel n'était que l'une des deux cent trente-trois maisons subventionnées par l'ONMI. Les enquêteurs reprochent essentiellement à cet organisme ten-

taculaire de n'avoir pas fait d'inspections dans ces instituts et de n'avoir pas non plus cherché à faire adopter les enfants par les familles qui le désirent. Le président de l'ONMI a rétorqué qu'il ne disposait que d'une vingtaine de surveillants, qui ne pouvaient assurer les inspections nécessaires.

#### ROLLS-ROYCE: RÉPERCUSSIONS AUX ÉTATS-UNIS

Le syndicat des travailleurs de l'aéronautique a demandé jeudi au président Nixon d'intervenir directement dans l'affaire Lockheed-Rolls-Royce afin que la société américaine ne soit pas obligée de réduire son personnel. Lockheed avait annoncé la veille que par suite de la remise en cause de son contrat de 435 millions de dollars avec Rolls-Royce pour la construction du moteur de son nouveau transporteur commercial «Tristar» 6500 ouvriers devraient être mis à pied.

LA CHAUX-DE-FONDS — LE LOCLE — NEUCHÂTEL VILLE ET CANTON — JURA — BIENNE ET ENVIRONS — RÉGION DES LACS — FRANCE VOISINE **LE PAYS HORLOGER**

## MINI-GAZETTE

**COLOMBIER**  
● Un ouvrier espagnol travaillant pour une entreprise de Zurich, qui était occupé jeudi sur un chantier de construction d'un centre scolaire à Colombier, au démontage d'une installation de câblerie, a fait une chute de 15 m. à la suite d'un faux mouvement. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital, où il est mort dans la soirée. Il s'agit de M. H. Nogales, 26 ans, de Zurich.

**NEUCHÂTEL**  
● Le 23 février, à 14 h. 30, la Cour d'assises siègera pour juger M<sup>me</sup> Yvonne Wunderli, prévenue d'avortements par métier et d'infractions à la loi cantonale sur l'exercice des professions médicales.

● La dernière assemblée de délégués de l'Union syndicale de Neuchâtel a été consacrée essentiellement à étudier ce qui concerne l'information du personnel des entreprises ou groupes d'entreprises, et à la participation des salariés à l'administration et aux décisions à part égale avec les représentants du capital.

● M. A. Torelli, 35 ans, qui avait été blessé par un tram mardi, est décédé des suites de ses blessures, à l'Hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
● Participation: Lundi 15 février, à 20 h. 15, à l'aula des Forges, le groupe Participation propose un nouvel entretien à la population chaux-de-fonnaire. Pierre Aubert, député, ancien président du Grand Conseil, reçoit ses invités du jour,

tous députés de La Chaux-de-Fonds. MM. J.-P. Béguin (libéral), M. Favre (radical), J.-Cl. Jaggi (progressiste national), R. Spira (socialiste), J. Steiger (popiste), tenteront de rendre présent et vivant le Parlement neuchâtelois. Débats généraux, séances de groupes et de commissions, modes d'intervention, voire discussions de buvette ou de couloirs, tout sera passé en revue. Comment, pratiquement, se font, se discutent, s'amendent, se votent les lois et les décrets; par quels chemins, à partir d'un besoin ressenti par les gens que nous sommes (logement, assurances sociales, routes, etc.) l'on passe, plus ou moins vite, à des textes, à des lois, à des règlements, cela vaut la peine de le voir de près. Et de profiter de dire si cela va ou si cela ne va pas.

● Le Tribunal de police présidé par M. D. Blaser a prononcé les peines suivantes:

J.-P. L., récidiviste, à 30 jours d'emprisonnement sans sursis pour infraction à l'interdiction des débits de boissons, plus 60 fr. de frais.

C. B., à trois jours d'arrêts, 30 fr. d'amende et 190 fr. de frais, pour infraction à la LCR et ivresse au guidon.

G. F., à trois jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 30 fr. de frais, pour infraction à la L. F. sur la protection civile.

D. J., à trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et 40 fr. de frais, pour vol.

J. B. et E. R., à chacun trois jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, et 30 fr. de frais, pour vol.

## A propos de la location d'un ordinateur à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Sous la direction de MM. Ramseyer, conseiller communal, Reichenbach, directeur de l'hôpital, et Bertrand, analyste indépendant, spécialiste en ordinateurs, s'est tenue jeudi, en fin de matinée, une séance d'information. Il s'agissait de dissiper des malentendus et de justifier, en quelque sorte, la location d'un ordinateur à l'usage de l'hôpital seul. Nous n'entrerons pas dans les détails techniques, nous contentant de résumer les avantages — qui nous ont été présentés — d'un tel équipement. Il s'agit d'un petit ordinateur terminal, qui peut être incorporé à un moyen ou à un grand, lorsque le besoin s'en fera sentir, sans une obligation que le fournisseur soit le même. On a cherché à se réserver la

possibilité d'un engagement éventuel dans un plan cantonal d'ensemble, à résoudre l'ensemble des problèmes posés par l'administration de l'hôpital, problèmes qui sont extrêmement multiples et complexes. Notre établissement occupe quelque 500 personnes et soigne 500 malades hospitalisés ou ambulatoires en moyenne par jour. La programmation a débuté par la facturation, qui s'effectue, en attendant la livraison de l'ordinateur, sur un type identique se trouvant à Yverdon. Le travail de l'analyste et des programmeurs, dont deux sont en période de formation, consiste à incorporer par étapes dans l'ordinateur l'ensemble des besoins d'une administration rationnelle, l'établissement et le contrôle de l'activité et du rendement des divers services, le degré d'occupation des lits, l'établissement

d'inventaires, une simplification des entrées, etc., le tout ne devant pas dépasser le prix d'un coût normal et permettant de déceler certaines économies réalisables, tout en restant aussi souple que possible. On en est donc au point de départ, avec toutes les portes ouvertes.

Ce petit ordinateur terminal n'a rien à voir avec un ordinateur médical; il est uniquement destiné à l'administration. Nous ne pouvons en aucun cas nous permettre de faire des expériences de pionniers dans le domaine de l'ordinateur médical, que les grands hôpitaux universitaires n'incorporent que par étapes et avec beaucoup de prudence.

Après ces informations, nous admettons que l'équipement de l'hôpital en ordinateur a été bien étudié et que sa mise en service est suivie avec beaucoup d'attention. E. Mls.

#### Au Club des loisirs de La Chaux-de-Fonds

Si les événements contemporains sont suivis avec attention par les gens du troisième âge, ceux du passé les passionnent, à preuve le grand nombre d'auditeurs emplissant la Salle communale pour entendre la magistrale conférence de M<sup>re</sup> Bolle.

L'auteur du «Nid de la Cité», en vrai professeur d'histoire, évoqua le passé de notre ville avec humour, promenant son auditoire à travers le pittoresque des rues, rappelant la mémoire de ceux qui ont illustré la cité.

Des anecdotes, des histoires drôles, les ennuis, les joies, tout ce qui se dégage de la vie d'une communauté furent racontés avec un talent et un allant incomparables par un conférencier aussi averti que M<sup>re</sup> Bolle.

M. Ch. Roulet, président, remercia le conférencier au nom de l'auditoire comblé par le magnifique plaidoyer qui fit revivre un passé auquel chacun reste attaché.

#### Le commerce extérieur de la Suisse en 1970

(Suite de la première page)

Les produits alimentaires et de consommation enregistrent la plus forte augmentation due à l'énorme accroissement de l'exportation des tabacs (+ 34%). L'industrie des tabacs a exporté pour 455 millions de francs et elle se situe aujourd'hui au niveau des industries d'exportation importantes. On remarquera la modeste croissance des exportations horlogères. Les exportations de textiles ont connu une modification de structure. Un quart d'entre elles se rapporte aux fibres artificielles, alors que les fils de coton ne représentent plus qu'un huitième; pour les tissus, les produits artificiels se situent également au premier plan.

Les différences dans l'accroissement de nos exportations vont depuis quel-

ques années dans le même sens et modifient par conséquent la structure des exportations. Celles des machines prennent chaque année davantage d'importance et représentent aujourd'hui 34,7% du total des exportations. L'industrie chimique se hisse à la seconde place avec 21,2%. Elle a rattrapé depuis longtemps l'horlogerie dont la part, l'an dernier, était de 11,9%, contre 12,4% en 1969. Les exportations de textiles ont aussi régressé à 8,8% (contre 9,1%). En revanche, les produits alimentaires et de consommation ont progressé à 6%, contre 5,6% en 1969.

Nous commenterons séparément la structure de notre commerce extérieur par groupes de pays.

«Tagwacht.» Max WEBER.  
Traduction: J.-P. Métral.